



PV de CA

téléphonique

Du 6 septembre 2022

Etaient présents :

Jean Luc Aimar

Président

Daniel Bessou

Frédérique Challiol

Pascale Comte

Myriam Dupuis

Michèle Houdus

Trésorière

Pierre Lisiack

Chantal Kempf

Secrétaire générale

Martine Lietta

Vice présidente

Etait excusé :

Michel Carreras

Etaient absents :

Maud Marin Palomino

Stéphane Quesnel



ORDRE DU JOUR

1. PV de CA à valider	5
1.1. PV de CA du 10 juin 2022.....	5
1.2. PV de CA du 30 juin 2022	5
1.3. PV de CA du 20 juillet 2022	5
1.4. PV de CA du 4 août 2022.....	5
2. Pôle gestion et organisation.....	5
2.1. Site Internet.....	5
2.2. Prochain CA : physique ou visio ?.....	5
2.3. Document en cours de modifications	5
2.3.1. Guide fédéral	5
2.3.2. Licence.....	5
2.4. Rupture conventionnelle de Cathy Chartier : suite.....	5
2.5. Remplacement Cathy chartier.....	6
2.6. RGPD.....	6
3. Pole vie FÉdÉrale.....	6
3.1. centres.....	6
3.1.1. Mutzig / FFN.....	6
3.1.2. Dossier Mme Dehon / Pierre Lisiack.....	6
3.1.3. AG Villefranche/Saone le 9 septembre.....	6
3.1.4. Bourg Saint Maurice.....	6
3.2. Agrément JEP.....	6
3.3. Contacts centres (tel) après la rentrée	6
4. Finances	6
4.1. Budget tÉlÉtravail : devis informatique, budget ordinateur + imprimante.....	6
4.2. Photocopieur	6
4.3. Tarifs remboursements de frais 2022/2023.....	7
5. Pole communication	7
5.1. Livret de l'adhÉrent.....	7
5.2. News de la rentrée (avec pub pour les formations..).....	7
5.3. Congrès de la Piscine de Demain 13/12/22.....	7
6. Pole Formation	7
6.1. Point sur les formations internes et externes.....	7
6.1.1. Formation.....	7
6.2. Organisation d'une Visio avec les formateurs	7
6.3. Qualiopi.....	7



6.3.1.	Lettre de mission Christine Hivert.....	7
6.3.2.	Lettre de mission Jean-Pierre Cohignac.....	7
6.3.3.	Remerciement à Mme Fournil pour sa candidature de dernière minute.....	7



La réunion de CA démarre à 20h30 sous la présidence de Jean-Luc Aimar.

1. PV DE CA A VALIDER

1.1. PV DE CA DU 10 JUIN 2022

- Le PV de CA du 10 juin est validé à l'unanimité des membres du CA présents.

1.2. PV DE CA DU 30 JUIN 2022

- Le PV de CA du 30 juin est validé à l'unanimité des membres du CA présents.

1.3. PV DE CA DU 20 JUILLET 2022

- Le PV de CA du 20 juillet est validé à l'unanimité des membres du CA présents.

1.4. PV DE CA DU 4 AOUT 2022

- Le PV de CA du 4 aout est validé à l'unanimité des membres du CA présents.

2. POLE GESTION ET ORGANISATION

2.1. SITE INTERNET

- Texte formation E-learning : Jean-Luc Aimar se charge de compiler le texte avec Jean-Pierre Cohignac
- Texte mentions légales : Chantal Kempf se charge de relancer Michel Carreras
- Formation secrétariat : à mettre en place par Michel Carreras + membres du CA si intéressés
- Texte « rejoignez-nous » : Martine Lietta et Chantal Kempf se chargent de le rédiger
- Handicap : Jean-Luc Aimar va contacter Jean-Pierre Cohignac pour la réalisation de ce texte
- Myriam Dupuis se charge de retrouver des articles Aquatica incontournables pour étayer le site Internet

2.2. PROCHAIN CA : PHYSIQUE OU VISIO ?

- CA physique oui mais avant cela il faudra faire un point sur certains dossiers en cours comme la rupture conventionnelle, une future embauche et l'aspect financier.

2.3. DOCUMENT EN COURS DE MODIFICATIONS

2.3.1. GUIDE FEDERAL

- A revoir hors CA avec une date butoir au 14 septembre pour les membres du CA qui voudraient encore y apporter des modifications.

2.3.2. LICENCE

- Elle est pratiquement finalisée, Chantal Kempf se chargera de la faire suivre au secrétariat.

2.4. RUPTURE CONVENTIONNELLE DE CATHY CHARTIER : SUITE

- Date rupture conventionnelle : fixée au 31 octobre
- Congés payés : voir leur nombre avec les délais de carence qui seront calculés d'ici samedi par notre avocat.
- De plus, il reste deux options pour la prise des congés : soit les poser à partir du 1er novembre avec X jours soit les faire payer et la prise en charge de Pole Emploi



ne se fera qu'après les jours écoulés. A convenir avec Cathy Chartier au moment de la signature de la rupture.

2.5. REMPLACEMENT CATHY CHARTIER

- Le bureau a rencontré, en Visio, Christelle Cornavin, possible postulante au poste de secrétaire comptable. Des échanges ont eu lieu par rapport au profil de poste mis à jour récemment et qui peut sembler très chargé. Michèle Houdus restera en support côté comptabilité et Cathy Chartier a préparé les modes opératoires pour de nombreuses tâches.
- Le bureau se charge d'organiser la suite des tractations pour le remplacement, la montée au siège pour démarrer la formation et la réalisation d'un contrat de travail en CDD pour un premier temps avec l'aide de notre avocate.

2.6. RGPD

- Un document sur les conservations des données est validé en CA (voir document joint « A »).

3. POLE VIE FÉDÉRALE

3.1. CENTRES

3.1.1. MUTZIG / FFN

- Il est compliqué après coup de contacter le centre suite à leur décision de s'affilier à la FFN !

3.1.2. DOSSIER MME DEHON / PIERRE LISIACK

- Pierre Lisiack essaye désespérément de rentrer en contact avec Mme Dehon sans succès à ce jour. Cette personne serait intéressée pour une création de centre, elle habite en Belgique près de Thionville.

3.1.3. AG VILLEFRANCHE/SAONE LE 9 SEPTEMBRE

- Michèle Houdus se déplacera pour assister à l'AG de Villefranche le 9 septembre à 20h.

3.1.4. BOURG SAINT MAURICE

- Pierre Lisiack se charge de contacter ce centre.

3.2. AGREMENT JEP

- L'organisation se mettra en place avant fin d'année (Martine Lietta/Frédérique Challiol).

3.3. CONTACTS CENTRES (TEL) APRÈS LA RENTRÉE

- Les contacts seront initiés d'ici le mois d'octobre.

4. FINANCES

4.1. BUDGET TÉLÉTRAVAIL : DEVIS INFORMATIQUE, BUDGET ORDINATEUR + IMPRIMANTE

- En cours de réalisation.

4.2. PHOTOCOPIEUR



☞ Michèle Houdus est toujours en attente de réponse de ses contacts.

4.3. TARIFS REMBOURSEMENTS DE FRAIS 2022/2023

☞ Il est validé de garder les tarifs de 2021/2022.

5. POLE COMMUNICATION

5.1. LIVRET DE L'ADHÉRENT

☞ Livret de l'adhérent : Myriam Dupuis y travaille. Elle fera suivre son travail pour une relecture par les membres du CA volontaires pour ce travail.

5.2. NEWS DE LA RENTRÉE (AVEC PUB POUR LES FORMATIONS...)

☞ Le mot d'accueil sera réalisé par Pascale Comte et envoyé au secrétariat d'ici lundi prochain.

5.3. CONGRÈS DE LA PISCINE DE DEMAIN 13/12/22

☞ Myriam Dupuis se charge de connaître le tarif (par l'intermédiaire du siège) pour une intervention fédérale puis il sera validé en CA si oui ou non on y participe.

6. POLE FORMATION

6.1. POINT SUR LES FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

6.1.1. FORMATION

- ☞ 4 stages sont programmés :
 - 1er octobre à Guingamp
 - 15 et 16 octobre à Pérols
 - 19 et 20 à Auxerre
 - 19 et 20 octobre à St Avold

6.2. ORGANISATION D'UNE VISIO AVEC LES FORMATEURS

☞ Daniel Bessou, avec l'aide du secrétariat, prévoit d'organiser une réunion début octobre.

6.3. QUALIOPÉ

6.3.1. LETTRE DE MISSION CHRISTINE HIVERT

- ☞ Il est validé de la lettre de mission de Christine Hivert (dernière réécriture). Chantal Kempf se charge de mettre le courrier sur papier à entête et la fera suivre à Jean-Luc Aïmar pour diffusion à Christine Hivert.
- ☞ De plus, un courrier sera envoyé à Christine Hivert concernant la décision (validation à la majorité des membres du CA) de ne pouvoir assister à la formation d'Hattigny (dans le cadre d'une demande de formation continue). Mais une réflexion sera faite par la suite pour mieux préparer la formation continue des formateurs

6.3.2. LETTRE DE MISSION JEAN-PIERRE COHIGNAC

- ☞ A ce jour, il n'y aura pas de lettre de mission pour l'aide de Jean-Pierre Cohignac à Qualiopi.

6.3.3. REMERCIEMENT A MME FOURNIL POUR SA CANDIDATURE DE DERNIERE

MINUTE



- 🔗 Daniel Bessou s'est chargé de remercier Christine Fournil pour nous avoir dépannés à la dernière minute...

La réunion se termine à 23h30

RELEVÉ DE DÉCISIONS :

- 🔗 Validation des PV de CA du 10 et 30 juin, du 24 juillet et du 4 août 2022.
- 🔗 Rupture conventionnelle fixée au 31 octobre 2022.
- 🔗 Organisation par le bureau de la suite des transactions pour le remplacement de Cathy Chartier par Christelle Cornavin.
- 🔗 RGPD : validation des conservations des données
- 🔗 Validation des tarifs de remboursement des frais : les mêmes que 2021/2022
- 🔗 Organisation d'une Visio avec les formateurs, le responsable du pôle, la représentante des formateurs et le président.
- 🔗 Validation de la lettre de mission de Christine Hivert pour Qualiopi.
- 🔗 Validation de la non-participation à la formation d'Hattigny pour Christine Hivert (avec un courrier explicatif).